

NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2021

COMMUNE D'EQUIHEN-PLAGE

L'article L 2313-1 du code des collectivités territoriales prévoit une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles, à savoir les opérations en dépenses et recettes prévisionnelles du budget primitif, afin de permettre à la population de la commune d'en saisir les enjeux. La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la commune (<https://www.ville-equihen-plage.fr>).

Le budget primitif constitue le 1^{er} acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Il est structuré en 2 parties :

- La section de fonctionnement, qui retrace toutes les opérations de dépenses et recettes nécessaires à la gestion courant de la commune,
- La section d'investissement, qui présente les programmes d'équipement en cours et nouveaux.

CONTEXTE GENERAL DU BUDGET PRIMITIF 2021

Le budget primitif 2021 retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues, tant en fonctionnement qu'en investissement, pour l'exercice budgétaire du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Ce budget est un budget qui s'adapte au contexte actuel, lequel exige que nous renouvelions nos exigences de rigueur de gestion.

Le budget global pour l'exercice 2021 s'élève à 6 846 446.36 €, réparti comme suit :

- | | |
|-------------------------------|----------------|
| - Section de fonctionnement : | 2 907 859.98 € |
| - Section d'investissement : | 3 938 586.38 € |

1 – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (EQUILIBREE A 2 907 859.98 €°)

1. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les charges constituant les dépenses de fonctionnement se décomposent ainsi :

CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021
011	Charges à caractère général	847 960.00 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 360 330.17 €
014	Atténuations de produits	11 333.93 €
65	Autres charges de gestion courante	215 244.65 €
66	Charges financières	17 888.29 €
67	Charges exceptionnelles	103 236.00 €
023	Virement à la section d'investissement	351 866.94 €
	TOTAL	2 907 859.98 €

2. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les principaux produits constituant les recettes se décomposent ainsi :

CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021
013	Atténuation de charges	258 700.00 €
70	Produits services, domaines et ventes diverses	86 530.00 €
73	Impôts et taxes	1 307 583.00 €
74	Dotations et participations	727 168.89 €
75	Autres produits de gestion courante	48 030.00 €
76	Produits financiers	6.00 €
77	Produits exceptionnels	13 500.00 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	466 342.09 €
	TOTAL	2 907 859.98 €

2 – LA SECTION D'INVESTISSEMENT (EQUILIBREE A 3 938 586.38 €)

1. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses se décomposent ainsi :

CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021
16	Emprunts et dettes assimilées	130 436.56 €
20	Immobilisations incorporelles	26 000.00 €
21	Immobilisations corporelles	932 506.51 €
23	Immobilisations en cours	2 849 643.31 €
	TOTAL	3 938 586.38 €

Les principales dépenses d'équipement dans les chapitres 21 et 23 se décomposent :

- Des restes à réaliser (3 279 549.82 € qui correspondent à des dépenses engagées non mandatées au 31 décembre 2020),
- Des expressions nouvelles pour 2021.

Les principaux projets de l'année 2021 sont les suivants :

- Acquisition de terrains rue du cimetière	50 000.00 €
- Amélioration énergétique école maternelle	401 489.57 €
- Acquisition d'un immeuble	200 000.00 €
- Suppression des éclairages vétustes pour l'environnement (SEVE)	193 667.37 €
- Extension du cimetière n° 2	150 000.00 €
- Bords de falaise (fonds Barnier)	1 427 974.00 €
- Travaux de lutte contre les inondations et l'érosion de sols et	
Réalisation d'une liaison douce (piétons-cyclistes) rue du Cimetière	342 433.10 €
- 1 million d'arbres en Hauts de France	490 000.00 €

2. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement se décomposent ainsi :

CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 801 086.33 €
10	Dotations fonds divers et réserves (hors 1068)	105 000.00 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisés	1 537 080.84 €
138	Autres subventions d'investissement non transférables	23 718.79 €
021	Virement de la section de fonctionnement	351 866.94 €
001	Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	119 833.48 €
	TOTAL	3 938 586.38 €

Les subventions d'investissement prévues :

Les principales recettes d'équipement dans les chapitres 13 se décomposent :

- Des restes à réaliser (1 622 635.50 € € qui correspondent à des recettes prévues non perçues au 31 décembre 2020),
- Des expressions nouvelles pour 2021.

- Bords de falaise (fonds Barnier)	1 427 974.00 €
- Subvention régionale 1 million d'arbres en hauts de France	110 766.00 €
- DETR Travaux de lutte contre les inondations et l'érosion de sols	
- Et réalisation d'une liaison douce (piétons-cyclistes)	
- rue du Cimetière	88 780.83 €
- DSIL amélioration énergétique école maternelle	89 670.00 €

- **Les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021**

Taxe foncière sur le bâti (y compris taux du département) : **53.27 %**

Taxe foncière sur le non bâti : **67.48 %**

Montant total prévisionnel 2021 au titre de la fiscalité directe locale s'élève à : **1 156 981 €**

- **Etat de la dette pour 2021**

Annuité de la dette 2021 : capital	130 436.56 €
intérêts	17 888.29 €